

Image not found or type unknown



Retenue de garantie maison individuelle

Par **serreri juliette**, le **11/04/2018** à **16:06**

Bonjour

Nous avons construit une villa pour des clients qui ont subi des infiltrations par des relevés de terrasse

le tribunal a désigné l'architecte comme responsable car les relevés n'étaient pas assez hauts,

Nous avons fait les travaux d'après les plans fournis par l'architecte et l'étancheur qui a effectué les travaux a réceptionné le support en l'état

l'assurance de l'architecte a payé les travaux de remise en état des lieux pourtant le client refuse de nous régler la retenue de garantie bien que nous ne soyons pas responsable des désordres.

Merci pour votre réponse